

 Direction des affaires académique et partenariat scientifique Service de coopération Internationale	Appel à candidature pour la mobilité des étudiants		RÉPUBLIQUE TUNISIENNE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 
	Référence : PCI-AC-01-00	Date d'approbation : 21/11/2024	
	Numéro de page : Page 1 sur 3		



APPEL A CANDIDATURES FINANCEMENT DE MOBILITE A L'UNIVERSITE AIX-MARSEILLE (FRANCE) POUR MASTERANT DE L'UNIVERSITE DE SFAX
--

Présentation

- **Trois bourses** de mobilité Erasmus + sont proposées pour trois étudiant(e)s de l'Université de Sfax souhaitant effectuer une mobilité de **4 mois** au sein de l'Université Aix-Marseille (France)
- L'appel à candidatures concerne les étudiants de la **Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax (département d'histoire) spécialité : "Archéologie du Maghreb ancien et environnement"** avec une priorité pour les étudiants qui travaillent sur le site archéologique de *Thaenae*.
- L'action Erasmus + Mobilité internationale de crédits a pour objectif de financer des mobilités entre établissements européens et établissements partenaires hors Europe. Les projets de mobilités doivent être cohérents avec la stratégie internationale des établissements concernés et conforter les coopérations existantes. Les objectifs de ce programme sont de promouvoir la coopération avec les pays partenaires en lien avec la politique extérieure de la Commission Européenne, de soutenir l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur et de mettre en avant la richesse et l'attractivité de l'enseignement supérieur européen.
Le programme Erasmus + permet d'effectuer une mobilité dans un autre établissement à l'étranger pour acquérir de nouvelles compétences. Cette mobilité est validée et reconnue par l'établissement d'origine.

Conditions

- Être inscrit(e) à l'Université de Sfax
- Avoir un niveau de français niveau B2
- Ne pas déjà bénéficier de financements européens couvrant cette mobilité à l'étranger.
- Ne pas déjà bénéficier de financement Erasmus + longue durée au cours de son master
- Valider le projet de mobilité avec son directeur de recherche

 Direction des affaires académique et partenariat scientifique Service de coopération Internationale	Appel à candidature pour la mobilité des étudiants		RÉPUBLIQUE TUNISIENNE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 
	Référence : PCI-AC-01-00	Date d'approbation : 21/11/2024	
	Numéro de page : Page 2 sur 3		

- Avoir pris contact avec l'unité d'accueil à Aix-Marseille et obtenu son accord quant à la mobilité et à ses objectifs scientifiques.
- Soumettre le dossier de candidature ci-joint dans les délais impartis

Période : 4 mois entre 01/03/2025 et 30/06/2025

Procédure de candidature

Compléter le dossier de candidature ci-joint

Le dossier de candidature doit être soumis au plus tard le **19 décembre 2024 à 12:00 (midi)** via le lien suivant : <https://forms.gle/95Pr7TvC6skMVGnRA>

Critères de sélection

- Qualité scientifique et académique du dossier
- Clarté du projet d'acquisition de compétences et de recherche dans l'unité d'accueil
- Motivation de l'étudiant
- Bénéfices de la mobilité en termes de renforcement ou création de collaborations entre l'unité d'accueil et l'unité d'envoi (future co-tutelle ou co-direction, développement de projets de recherche...)
- Les étudiants qui répondent à un ou plusieurs des critères d'inclusion et de diversité suivants, établis par le programme Erasmus+ :
 - Handicap (c'est-à-dire les participants ayant des besoins particuliers) : les personnes souffrant d'un handicap mental (intellectuel, cognitif, d'apprentissage), physique, sensoriel ou autre ;
 - Obstacles économiques : personnes ayant un faible niveau de vie, un faible revenu, dépendant du système de protection sociale ou sans-abri ; jeunes en situation de pauvreté ; personnes endettées ou ayant des problèmes financiers ;
 - Obstacles géographiques : personnes issues de zones rurales ou éloignées ; personnes vivant sur de petites îles ou dans des régions périphériques ; personnes issues de zones urbaines à problèmes ; personnes issues de zones moins bien desservies (transports publics limités, équipements médiocres).
 - Différences culturelles : immigrés ou réfugiés ou descendants de familles d'immigrés ou de réfugiés ; personnes appartenant à une minorité nationale ou ethnique ; personnes ayant des difficultés d'adaptation linguistique et d'inclusion culturelle ;

 Université de Sfax Direction des affaires académique et partenariat scientifique Service de coopération Internationale	Appel à candidature pour la mobilité des étudiants		RÉPUBLIQUE TUNISIENNE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 
	Référence : PCI-AC-01-00	Date d'approbation : 21/11/2024	
	Numéro de page : Page 3 sur 3		

- Problèmes de santé : personnes souffrant de problèmes de santé chroniques, de maladies graves ou de troubles psychiatriques.

- Obstacles sociaux : personnes victimes de discrimination en raison de leur genre, de leur âge, de leur origine ethnique, de leur religion, de leur handicap, etc. ; personnes ayant des compétences sociales limitées ou des comportements antisociaux ou à risque ;

Dossier de candidature

- Une lettre de motivation expliquant votre projet de mobilité
- Un CV
- Une lettre de soutien
- Relevés de notes et diplôme de licence
- Une copie du passeport
- Une lettre d'accueil

Contacts

Contact à l'Université de Sfax :

Direction des Affaires Académiques et de Partenariat Scientifique
Service de Coopération Internationale
e-mail : sci@usf.tn